



Hollande, ta réforme territoriale, on n'en veut pas !

**Suppression des conseils généraux - Fusion de régions
Intercommunalités à marche forcées et affaiblissement des communes
Métropolisation - 11 milliards coupés dans les budgets des collectivités**

Après la réforme territoriale de Sarkozy en 2010, après la loi de métropolisation du 28 janvier 2014, la réforme territoriale voulue par François Hollande attaque la République décentralisée et ses fondements : proximité, libre administration, absence de tutelle d'une collectivité sur une autre, autonomie financière, solidarité nationale, démocratie locale.

Pour la CGT, la majorité actuelle, comme la précédente, ne répond pas à l'ambition d'une organisation territoriale sociale et démocratique, et d'un service public à la hauteur des besoins.

Aucune réforme de progrès n'est possible quand l'objectif recherché est de réaliser 11 milliards d'économies sur le service public territorial ! Et cela pour financer le Pacte de responsabilité et de nouveaux cadeaux au patronat.

La réforme Hollande/Lebranchu, c'est :

- **Moins de services publics** pour les usagers
- **Moins de démocratie** pour les citoyens avec un éloignement des lieux de décision
- **Moins d'emplois publics** : des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires seront supprimés et des milliers de contractuels licenciés
- **Moins de moyens** pour augmenter nos salaires et améliorer nos conditions de travail
- **Moins d'investissement** faisant travailler les entreprises, en particulier le secteur du bâtiment et des travaux publics, et c'est donc plus de chômage dans le secteur privé
- **Encore plus d'argent pour les entreprises** : avec le Pacte de responsabilité, on atteint 230 milliards annuels d'aides et d'exonérations fiscales et sociales financés par les comptes publics
- **Plus d'inégalités entre collectivités** : métropoles et régions vont concentrer moyens et lieux de décision, au détriment de la démocratie et du service public de proximité
- **Plus d'inégalités entre agents**. Ce sera le cas par exemple entre agents des métropoles et ceux des collectivités périphériques. Ce sera le cas aussi au sein des collectivités accueillant des personnels transférés : à l'heure actuelle, le projet de loi ne prévoit toujours pas d'alignement par le haut des conditions d'emploi (primes notamment) des agents issus de différentes collectivités et qui seraient transférés, par exemple, dans une métropole.

La CGT exige l'arrêt de ce processus de destruction du service public et de la démocratie de proximité !

Supprimer les conseils généraux, c'est supprimer de la démocratie et des services publics !

Les conseils généraux, ce sont plus de 300 000 agents territoriaux dont une bonne partie est jugée inutile par le pouvoir actuel puisque plusieurs milliards d'économies sont visés par la réforme en cours.

Les conseils généraux, ce sont plus de deux siècles de démocratie départementale héritée de la Révolution de 1789, plus de deux siècles sur lesquels le gouvernement prétend tirer un trait.

Les conseils généraux, ce sont des missions essentielles à la population (aide sociale, routes, collèges, culture, tourisme...) qui se trouvent placées dans la tourmente et l'incertitude.

Pour la CGT, il faut :

- **Consulter démocratiquement la population avant toute réforme**
- **Assurer l'avenir du service public et des emplois qui le font vivre**
- **Augmenter nos salaires en mettant fin au gel de la valeur du point d'indice, et ainsi contribuer à la relance de la consommation et donc de l'économie**

Aux Lilas

Dans les crèches, dans les écoles et nombre de services, les effectifs sont insuffisants, les conditions de travail se dégradent, les salaires stagnent, l'accès aux formations se raréfie et l'évolution de carrière est hypothétique, la qualité du service public est mise en question.

Il est difficile de prévoir de quelle façon la réforme des rythmes scolaires s'appliquera à la rentrée et nous ne sommes pas à l'abri de surprise sur son coût réel en termes d'impact sur le budget social de la collectivité.

Plus que jamais, les agents doivent rester attentifs, car il est illusoire d'attendre que le sort des salariés s'améliore sans leur mobilisation.

Toutes les responsabilités de la situation que nous subissons ne sont pas à mettre au crédit de notre employeur, mais ce n'est que par la détermination des agents – collectivité par collectivité – que nous pourrons faire entendre raison aux représentants de l'autorité publique pour que soit prise en compte l'intérêt de la population et des salariés.

Le jeudi 26 juin 2014

**toutes et tous dans l'action, par la grève
et dans les manifestations interprofessionnelles,
pour dire NON à l'austérité et OUI au service public,
à l'emploi et à l'augmentation des salaires !
Rendez-vous local à 13 heures au métro Mairie des Lilas**